

Bachelor Universitaire Technologique 3ème année Gestion des Entreprises et Administrations Gestion et Pilotage des Ressources Humaines (GPRH)

REFERENCE : 13PB331L

Apprentissage CFA du SUP (contrats privés)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023/2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>IUT Dijon-Auxerre</p> <p>Responsable pédagogique Anne-Sophie BOISSON</p>	<p>Chargée de gestion de formation Laurence RIGAUD / Tél : 06 61 37 97 75</p> <p>Chargée d'ingénierie de formation Fiona BOUROGA / Tél : 03.80.39.55.28</p> <p>Adresse de contact formation.continue-iut.dijonauxerre@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

Le B.U.T. Gestion des Entreprises et des Administrations vise à former des gestionnaires polyvalents capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale. Il s'agit de former de futurs gestionnaires aux fonctions tertiaires, à travers des connaissances en techniques comptables et fiscales, en droit, en management, en économie, en marketing, en ressources humaines, ... leur permettant de contribuer au pilotage des organisations aux différentes phases de leur développement. Il s'agit aussi de former des professionnels prêts à intégrer les nouveaux enjeux des organisations liés au développement durable, à leur responsabilité sociétale et à leur éthique, ainsi qu'aux mutations technologiques.

PUBLIC

- Étudiants issus du BUT année 2 GEA
- Diplômés issus de BTS Administration des entreprises, Gestion de la PME, Support à l'Action Managériale, ...

Public âgé de maximum 30 ans (29 ans révolus).

L'âge maximum peut être porté à 35 ans (34 ans révolus) dans les cas suivants :

- apprenti qui souhaite signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ;
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire.

Il n'y a pas d'âge limite dans les cas suivants :

- travailleur reconnu handicapé ;
- création ou repris d'une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme ;
- personne inscrite en tant que sportif de haut niveau.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

PRE-REQUIS

- Étudiants du cursus BUT GEA seconde année
- Candidats extérieurs en BUT troisième année via le site E-Candidat
- Candidats étrangers (hors espace économique européen): dépôt de candidature sur Campus France

FORMATEURS

L'encadrement est assuré par la responsable pédagogique.
La formation est dispensée par des enseignants-chercheurs de l'IUT Dijon-Auxerre de l'Université de Bourgogne.
Des intervenants professionnels font également partie de l'équipe pédagogique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Alternance par blocs de 2 semaines de cours et 2 semaines en entreprise, de septembre à février, de 1 semaine de cours et de 3 semaines en entreprise en mars et avril.
- Entreprise de mai à août.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Projets collaboratifs
- Travaux dirigés.
- Travaux pratiques.

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Dépôts des candidatures sur la plateforme E-Candidat.
Admission après examen du dossier.

Les dossiers retenus en priorité seront ceux qui montreront un profil équilibré entre les matières scientifiques et littéraires. La rigueur, l'aptitude à l'abstraction, l'esprit d'analyse et de synthèse sont des qualités particulièrement utiles à la formation.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

CF FICHE FILIÈRE :

Arrêté du 27 mai 2021 Art. 1er – Les dispositions générales des programmes nationaux de la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » sont fixées conformément à l'annexe 1 du présent arrêté. Elles déterminent notamment les règles de validation, de compensation et de progression dans le cursus de formation, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 6 décembre 2019

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

- . Compétences communes aux 3 parcours de B.U.T. GEA :
- Analyser les processus de l'organisation dans son environnement
- Aider à la prise de décision
- Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation
- . Compétences liées au parcours GPRH :



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne
N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21
Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX
Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

- Gérer l'administration du personnel
- Gérer le développement des ressources humaines

Les débouchés sont multiples et les diplômés peuvent occuper des emplois variés :

- dans les entreprises privées : services comptables, informatiques, financiers, personnels,
- dans les banques et les assurances,
- dans les cabinets : experts-comptables, conseil fiscal, conseil en ressources humaines,
- dans la distribution et le commerce,
- dans la fonction publique.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<https://iutdijon.u-bourgogne.fr/www/formations/buts/but-gea.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr